PROCES VERBAL E LA REUNION DU 08 JUIN 2017

Commune de VILLIERS LE MAHIEU

Yvelines

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le 8 juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 06 juin 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric FARÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15, Présents : 12, Votants : 15.

Étaient présents : Frédéric FARÉ, Christian COLLEU, Patrice COUËDON, Patrick BOURDEAUX, Emmanuelle DUCRET, Odile BRAUD, André BRAUD, Sandrine HAGNIER, Jérôme CRIBIER, Robert RANA, Jean-François LEROY et Robert RIVOIRE.

Absents excusés: Mme Susanna DEGHAYE pouvoir à Mr COUËDON

Mr Frédéric FONTAINE pouvoir à Mr RIVOIRE

Mr Adrien FARÉ pouvoir à Mr FARÉ

Secrétaire de séance : Mr COUËDON

1) Appréciation du caractère d'urgence de la délibération

Après l'exposé de Monsieur Le Maire concernant la nécessité de convoquer le conseil municipal en urgence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le caractère d'urgence de la délibération.

2) Approbation de l'agenda d'accessibilité

Mr le Maire explique que Monsieur COUËDON a déposé une demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP), auprès de la DTT.

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'ensemble de l'agenda d'accessibilité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'agenda d'accessibilité.

Séance levée à 20h30